



Développement régional de l'athlète

Swiss Volley Région Fribourg

État: 03.05.2023
Version: 1
Impression: 04.05.2023

Sommaire

Sommaire	2
1 Introduction	2
2 Résumé	3
3 Détection des talents (Phase T1)	4
3.1 Informations aux clubs	4
3.2 Informations aux joueur·euse·s licencié·e·s	4
3.3 Visites dans les clubs	4
3.4 Visites aux tournois mini de la région.....	4
3.5 Talent Test	4
3.6 Talent Training.....	5
3.7 Sélection des talents & intégration à la promotion régionale des talents	5
4 Promotion régionale des talents (Phase T2)	5
4.1 Promotion des talents des filles	5
4.2 Promotion des talents des garçons	6
5 Autres mesures de promotion régionale (phase F3)	6
5.1 Promotion des filles	6
5.2 Promotion des garçons.....	6

1 Introduction

Le «Développement régional de l'athlète région Fribourg» est basé sur les documents «Swiss Volley Concept cadre FTEM Volleyball & Beach volleyball» et «Swiss Volley développement de l'athlète Volleyball & Beach volleyball».

Il représente la mise en œuvre régionale des deux concepts lors de la transition du sport populaire au sport de performance. Il montre plus en détail comment la mise en œuvre des phases T1 et T2 se déroule dans la région Fribourg. Le document est complété par les autres mesures de promotion de la région Fribourg en phase F3.

2 Résumé

L'objectif de la promotion des talents de Swiss Volley est de donner aux talents la possibilité de se former en tant que professionnels du volleyball en Suisse. Pour ce faire, les programmes de soutien des régions, des clubs et de Swiss Volley sont liés et coordonnés. Les associations régionales prennent en charge les deux premières phases - la phase T1 (détection des talents) et la phase T2 (promotion des talents régionaux). De plus, la région Fribourg s'engage dans la promotion, la formation des athlètes mais également tous les éléments gravitant autour de ces derniers, tel que les cadres techniques, entraîneurs, etc, ainsi que, la détection et la formation, dans le cadre des sélections des joueur·e·s d'importance régionale.

La première étape de la promotion des talents est la détection et la sélection des talents dans la phase T1 (montrer le potentiel). La personne responsable de cela dans l'association régionale est le Talent Scout. Toutes les joueuses et tous les joueurs qui sont intéressés par le programme de développement des talents de la région peuvent à tout moment s'inscrire de manière indépendante auprès du Talent Scout pour le test de talents. En outre, les Talent Scouts recherchent activement des talents dans les clubs de la région. Après la recherche de talents, les joueur·euse·s reçoivent une évaluation de leur potentiel. Les joueur·euse·s ayant fait l'objet d'une évaluation de potentiel A-C sont définis comme des talents et sont également généralement titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card régionale. L'évaluation du potentiel A-C est la condition préalable pour participer à la promotion des talents de Swiss Volley (phase T2).

Les talents, au sens de Swiss Volley, sont des joueur·euse·s qui correspondent au profil de talent de Swiss Volley. Le profil de talent de Swiss Volley est basé sur les compétences nécessaires pour pouvoir jouer au niveau élite international au bloc et en attaque. Le test de talent ne définit pas les performances actuelles d'un athlète. Une définition plus détaillée est disponible sur le [site internet](#) de Swiss Volley

Le développement régional des talents commence avec la phase T2 (confirmer le potentiel). L'objectif de la phase T2 est d'amener les joueur·euse·s à un niveau national et donc à la phase T3 (entraînement pour atteindre le niveau national). Pour ce faire, les talents sont formés aux compétences de base dans les domaines technique, tactique, physique et psychologique. Les cadres agissent selon un plan d'entraînement développé par Swiss Volley (Swiss Volley Guidelines). Dans la région Fribourg, le cadre d'entraînement pour les filles et les garçons est le "Groupe d'entraînement régional" (GER).

La phase T3 est organisée au niveau national et les talents doivent être prêts à se déplacer au niveau national à la fin de leur scolarité obligatoire pour obtenir la meilleure éducation possible en matière de volleyball. Les cadres de la phase T3 sont les "clubs nationaux de la relève" (CNR) pour les filles et les "centres nationaux d'entraînement" (CNE) pour les garçons. La liste actuelle de ces cadres peut être consultée [en ligne](#).

Tous les joueurs qui ne répondent pas aux exigences strictes de la sélection des talents peuvent être promus au niveau régional par les "cadres de soutien des associations régionales" (phase F3). La région de Fribourg offre les possibilités suivantes :

- SAR filles : sélection de l'association régionale, filles M16
- SAR garçons : sélection de l'association régionale, garçons M17

SVRF a mandaté l'association FriSpike Volleyball Development pour gérer les phases T1 et T2, ainsi que les SAR. Parallèlement, FriSpike Volleyball Development gèrera un CNR (phase T3) à Fribourg dès l'été 2023.

3 Détection des talents (Phase T1)

Personne de contact (Talent Scout): **Nathalie Frauenfelder**, talent.scout@frispike.ch

La Détection de talents de Swiss Volley est ouverte à tous les joueur·euse·s qui n'ont pas de Swiss Olympic Talent Card et/ou qui sont encore à l'école primaire. Il s'agit d'un processus en plusieurs étapes qui se déroule chaque année en automne et qui est organisé par le Talent Scout de la région. Le processus comprend les sept étapes suivantes.

3.1 Informations aux clubs

Les clubs de la région Fribourg sont informés par le Talent Scout de la prochaine détection de talents.

- Quand ? Au mois de juin, relance en septembre
- Comment ? par e-mail, sur le site de SVRF et sur le site de FriSpike Volleyball Development, sur les réseaux sociaux associés
- A qui s'adresse l'information ? Présidents des clubs, entraîneurs juniors, responsables d'équipes, responsables juniors
- Qu'est-ce qu'elle contient ? Informations générales sur la détection des talents (qui est recherché et devrait s'inscrire), processus d'inscription (délai d'inscription et mode d'inscription).

3.2 Informations aux joueur·euse·s licencié·e·s

Les joueur·euse·s licencié·e·s de la région Fribourg sont informés par le Talent Scout de la prochaine détection de talents.

- Quand ? De juin à septembre
- Comment ? Par e-mail
- À qui s'adresse l'information ? à tous les jeunes de la 7Harmos à la 11Harmos.
- Qu'est-ce qu'elle contient ? Informations générales sur la détection des talents (qui est recherché et devrait s'inscrire), processus d'inscription (délai d'inscription et mode d'inscription).

3.3 Visites dans les clubs

Le Talent Scout se rend à des entraînements des clubs pour rechercher des joueur·euse·s intéressant·e·s dans les clubs avec l'entraîneur·e du club. Il s'adresse aux joueur·euse·s intéressant·e·s et les invite au Talent Test. Lors des visites de club, les entraîneur·e·s du club peuvent également bénéficier des services du Talent Scout comme « Coach the Coach ».

- Quand ? Pendant toute la saison
- Inscription : les clubs peuvent s'annoncer à tout moment au Talent Scout

3.4 Visites aux tournois mini de la région

Le Talent Scout visite les tournois MINI de la région dans les catégories M13, M15 et M17 (aussi dans les catégories mixtes) pour rechercher des joueur·euse·s intéressant·e·s. Il informe les entraîneurs des clubs, parle à ces joueur·euse·s et les invite à participer au Talent Test.

- Quand ? Pendant toute la saison

3.5 Talent Test

Chaque année, un/des Talent Test/s est/sont organisé/s dans la région Fribourg. À la fin du test, chaque joueur·euse se voit attribuer une évaluation de son potentiel. D'après cette évaluation, la première sélection se fait en invitant par la suite uniquement les joueur·euse·s ayant un potentiel élevé à participer à des entraînements pour les talents.

- Quand ? Fin octobre (après les vacances) – début novembre

- Par qui ? Talent Scout (organisation globale) et entraîneurs du GER (aide le jour du test)
- Coûts ? 20 CHF par participant (pour couvrir les frais d'entraîneurs et de salle)

3.6 Talent Training

Les joueur·euse·s invité·e·s participent aux Talent Trainings dans le but de vérifier et, si nécessaire, d'améliorer les résultats du Talent Test. En outre, une séance d'information pour les parents sera organisée à la suite d'un Talent Training afin d'informer les parents sur la promotion des talents de Swiss Volley.

- Quand ? Novembre-décembre.
- Information aux parents ? directement après un Talent Training, séance collective en présentiel.
- Par qui ? le Talent Scout et les entraîneurs du GER.
- Coûts ? gratuit

3.7 Sélection des talents & intégration à la promotion régionale des talents

Sur la base des résultats du Talent Test et des Talent Trainings, le Talent Scout communique ses résultats à Swiss Volley. Swiss Volley recueille les résultats de toutes les régions et informe les joueur·euse·s avant Noël de leur évaluation du potentiel et si une Swiss Olympic Talent Card Regional a été commandée. Comme le nombre de cartes est limité chaque année, Swiss Volley a la possibilité d'ajuster la limite de points d'une année à l'autre.

Les joueur·euse·s ayant une évaluation de leur potentiel de A-C sont considéré·e·s comme des talents pour Swiss Volley. Cela leur donne accès à la promotion régionale des talents dans la phase T2. FriSpike Volleyball Development est en charge de l'intégration des joueur·euse·s dans les cadres de formation respectifs.

4 Promotion régionale des talents (Phase T2)

La tâche de la promotion régionale des talents consiste à amener les talents jusqu'au niveau national (phase T3). Les joueur·euse·s restent dans leur club d'origine et complètent leur formation sportive dans les cadres. Selon le type du cadre, ils possèdent une double licence avec le cadre et participent également au championnat régional.

Ces cadres remplissent les conditions requises par Swiss Volley et suivent les Guidelines de Swiss Volley pour la formation.

4.1 Promotion des talents des filles

Personne de contact : Nathalie Frauenfelder, nathalie.frauenfelder@frispikes.ch

Les " Groupes d'entraînement régionaux de SVRF" sont chargés de la promotion des talents des filles de la région. Ils sont gérés sur mandat par l'association FriSpike Volleyball Development au nom de l'association régionale.

Conditions pour intégrer les GER :

- Remplir les critères de sélection définis par Swiss Volley
- Bénéficier du statut cantonal SAF (sport-art-formation)

Détail du prix pour les athlètes :

- Coût annuel : CHF 1'200 (non compris : un camp)

Planning pour les athlètes du GER en âge secondaire 1

- Hebdomadaire : 2 entraînements de balle à midi en semaine
- Hebdomadaire : 2 entraînements de condition physique à midi en semaine, en salle de gym
- Un camp d'au moins 4 jours par année
- Annuel : de fin août à fin juin, environ 40 semaines par année (2 semaines de vacances à Noël et 2 semaines de vacances à Pâques)

Planning pour les athlètes du GER en âge secondaire 2

- Hebdomadaire : 2 entraînements de balle à midi en semaine
- Hebdomadaire : 2 entraînements de condition physique dans un fitness, selon un programme individuel
- Un camp d'au moins 4 jours par année

- Annuel : de fin août à fin juin, environ 40 semaines par année (2 semaines de vacances à Noël et 2 semaines de vacances à Pâques)

4.2 Promotion des talents des garçons

Personne de contact : Nathalie Frauenfelder, nathalie.frauenfelder@frispikes.ch

Les " Groupes d'entraînement régionaux de SVRF" sont chargés de la promotion des talents des garçons de la région. Ils sont gérés sur mandat par l'association FriSpike Volleyball Development au nom de l'association régionale.

Conditions pour intégrer les GER :

- Remplir les critères de sélection définis par Swiss Volley
- Bénéficier du statut cantonal SAF (sport-art-formation)

Détail du prix pour les athlètes :

- Coût annuel : CHF 1'200 (non compris : un camp)

Planning pour les athlètes du GER en âge secondaire 1

- Hebdomadaire : 2 entraînements de balle à midi en semaine
- Hebdomadaire : 2 entraînements de condition physique à midi en semaine, en salle de gym
- Un camp d'au moins 4 jours par année
- Annuel : de fin août à fin juin, environ 40 semaines par année (2 semaines de vacances à Noël et 2 semaines de vacances à Pâques)

Planning pour les athlètes du GER en âge secondaire 2

- Hebdomadaire : 2 entraînements de balle à midi en semaine
- Hebdomadaire : 2 entraînements de condition physique dans un fitness, selon un programme individuel
- Un camp d'au moins 4 jours par année
- Annuel : de fin août à fin juin, environ 40 semaines par année (2 semaines de vacances à Noël et 2 semaines de vacances à Pâques)

5 Autres mesures de promotion régionale (phase F3)

5.1 Promotion des filles

Personne de contact : Nathalie Frauenfelder, nathalie.frauenfelder@frispikes.ch

5.1.1 SAR – filles (M16)

- L'objectif principal est de proposer des entraînements supplémentaires à un maximum de filles M16 de la région.
- L'objectif secondaire est de participer aux championnats suisses SAR avec une sélection des participantes.
- Toute joueuse motivée en âge M16 peut s'inscrire. Elle s'engage à participer à tous les entraînements.
- Les entraînements ont lieu environ 1x par mois le week-end, de septembre à juin. FriSpike et SVRF se coordonnent pour ne pas fixer de tournois juniors en même temps que les entraînements SAR.
- Les coûts se montent à CHF 200 par année. Une participation supplémentaire peut être demandée aux athlètes sélectionnées pour les championnats suisses (participation aux frais de tournoi).

5.2 Promotion des garçons

Personne de contact : Nathalie Frauenfelder, nathalie.frauenfelder@frispikes.ch

5.2.1 SAR – garçons (M17)

- L'objectif principal est de proposer des entraînements supplémentaires à un maximum de garçons M17 de la région.

- L'objectif secondaire est de participer aux championnats suisses SAR avec une sélection des participants.
- Tout joueur motivé en âge M17 peut s'inscrire. Il s'engage à participer à tous les entraînements.
- Les entraînements ont lieu environ 1x par mois le week-end, de septembre à juin. FriSpike et SVRF se coordonnent pour ne pas fixer de tournois juniors en même temps que les entraînements SAR.
- Les coûts se montent à CHF 200 par année. Une participation supplémentaire peut être demandée aux athlètes sélectionnés pour les championnats suisses (participation aux frais de tournoi).